

ANNEXE N°2 - LISTE DES MATÉRIELS ÉLIGIBLES

LISTES DES MATÉRIELS ÉLIGIBLES

Prestations et matériels éligible

Étude préalable de sûreté

Coffre-fort (encastré ou scellé si <500kg)

Serrure

Cylindre

Verrou

Porte ou Bloc-porte à âme pleine ou renforcé ou blindé

Les systèmes de vidéoprotection

Système d'alarme périmétrique ou volumétrique

Système de déclenchement à distance pour l'ouverture et la fermeture des portes

Appareil de distribution de tabac sécurisé situé à l'intérieur du commerce et actionné par le caissier

Vitre anti-vandalisme ou anti-effraction

Film retardateur d'effraction

Sur les parties vitrées, grille ou volet métallique ou barreaux scellés avec un écartement maximum de 12 cm

Rideau métallique avec système anti-dégondage

Matériel renforçant les rideaux métalliques

Borne, muret, bloc de béton

Système d'éclairage périmétrique

Mesures de renforcement des toitures